
Lettre ouverte

A

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales
Monsieur le Ministre de la justice, Garde des Sceaux,
Monsieur le Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la
recherche

Saint Denis, le 22 avril 2005

Messieurs les Ministres,

Nous tenons à émettre les plus vives protestations suite aux événements qui se sont déroulés le mercredi 20 avril 2005 suite à l'occupation de l'aile désaffectée d'une annexe du Ministère de l'Education Nationale, boulevard Pasteur, à Paris.

Les poursuites judiciaires engagées contre les 158 lycéens et notre camarade, David Prévot, syndicaliste enseignant, leur garde à vue « pour destruction ou dégradation de biens et violences à agents de la force publique » sont totalement disproportionnés et aberrants s'agissant d'une aile de bâtiment vide et désaffectée depuis plusieurs années et d'une intervention de policiers lourdement équipés. Elles ne peuvent constituer une réponse à la colère qui s'exprime actuellement dans la jeunesse.

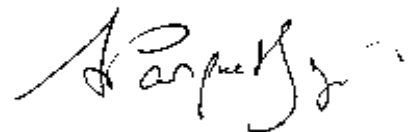
Il est regrettable, suite au passage en force de la Loi Fillon, qu'à la légitime inquiétude des lycéens et des personnels qui ne peut plus s'exprimer que dans la rue, la seule réponse soit la répression policière et judiciaire.

Nous affirmons que seule l'arrêt de toutes poursuites judiciaires sera de nature à répondre à l'attente des lycéens et de nos syndicats.

Cette décision relevant d'un choix politique, nous vous demandons d'user de votre influence pour favoriser toutes issues positives.

En espérant que vous répondrez favorablement à notre demande, veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'assurance de notre attachement aux valeurs de notre démocratie.

Pour la fédération,



Stéphanie Parquet-Gogos
Secrétaire Générale